



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

Jeudi 30 décembre 2021

Suite à la conférence de presse de M. François Legault, Premier ministre du Québec, devant la situation « extrême » actuelle de la Covid-19, vu le nombre élevé de personnes infectées par ce virus, des mesures extrêmes s'imposent.

Ainsi les lieux de culte seront fermés dès la matinée du 31 décembre 2021, jusqu'à nouvel ordre, sauf pour les célébrations de funérailles qui demeurent possibles à 25 personnes, avec le passeport vaccinal.

La cohésion sociale et la charité fraternelle nous obligent à vivre ces temps difficiles dans une solidarité exemplaire, pour contribuer à retrouver un vivre-ensemble harmonieux et un état de santé favorable à toutes et tous.

Que le Seigneur nous accompagne de sa fidèle présence et nous donne la lumière et l'espérance d'une situation meilleure en 2022.

+ Noël Simard

Évêque de Valleyfield